

DELIBERATION N° DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le 15 mars 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 92/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 octobre 1992 portant adoption des statuts de l'Office de l'Environnement de la Corse,
- VU** la délibération n° 93/53 AC de l'Assemblée de Corse du 24 mai 1993 portant modification des statuts de l'Office de l'Environnement de la Corse, notamment de l'article 12 relatif à la constitution du bureau,
- VU** la délibération n° 02/427AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux Agences et Offices de la Collectivité Territoriale de Corse portant modification des statuts de l'Office de l'Environnement de la Corse, notamment l'article 12 précisant la composition du bureau,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE la modification de la composition du Conseil d'Administration et du Bureau de l'OEC, et la possibilité pour le Président de l'établissement de désigner, au sein du Conseil d'Administration, un élu de la Collectivité de Corse chargé de présider le conseil en cas d'empêchement du Président.

ARTICLE 2 :

MODIFIE donc les articles correspondants 6, 10 et 12 des statuts de l'Office de l'Environnement de la Corse, conformément au rapport du Président du Conseil Exécutif.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI

Tableau de la composition du conseil d'Administration et du Bureau

Composition du Conseil d'Administration	2017	2018
Membre du Conseil Exécutif- Président OEC	1	1
Président de l'Assemblée de Corse		
Conseillers à l'Assemblée de Corse	13	17
conseillers départementaux	4/2 par département	
Représentants associations agréées environnement	4	4
Représentants des communes/ 1 représentant des communes de l'intérieur et 1 représentant des communes du littoral	2	2
Membre du conseil consultatif	2	2

Composition du Bureau	2017	2018
Membre du Conseil Exécutif- Président OEC	1	1
Conseillers à l'Assemblée de Corse	6	7
Autres membres	4	3